

# Info-Parents

Septembre 2017

Bonjour chers parents,

C'est sous le thème « Sois l'acteur de ta réussite » que l'école des Cœurs-Vaillants amorcera cette année scolaire avec comme valeurs, l'engagement, le respect et le bien-être de tous les élèves! Ainsi, nous souhaitons que l'année scolaire 2017-2018 crée chez tous nos élèves, un sentiment d'appartenance pour la réussite éducative et soyez assurés que tout le personnel de l'école a à cœur cette réussite et vise l'excellence!

L'info-parents que vous recevez aujourd'hui se veut un bulletin d'information destiné aux familles que vous pourrez lire dès les premiers jours de chaque mois par courriel ou en visitant le site de l'école à l'adresse [descoeursvaillants.csp.qc.ca](http://descoeursvaillants.csp.qc.ca). Dans l'Info-parents, vous y trouverez des dates importantes, des activités prévues dans le mois et des informations sur ce qui se vit dans l'école.

Au nom de toute la grande équipe de l'école des Cœurs-Vaillants, nous vous souhaitons une bonne année scolaire 2017-2018.

Bonne lecture!



## Horaire

Préscolaire : 8 h 05 à 11 h 30 et 12 h 50 à 14 h 17  
Primaire : 8 h 05 à 11 h 30 et 12 h 50 à 15 h 10  
Service de garde : 7 h à 18 h



## Pour nous joindre

Téléphone : (450) 655-5738  
Interurbain sans frais : 1-877-449-2919 poste1152  
Télécopieur : (450)587-2589



➤ Administration de l'école et absence poste 1  
➤ courriel [coeurs-vaillants@csp.qc.ca](mailto:coeurs-vaillants@csp.qc.ca)  
➤ Service de garde poste 2  
➤ courriel [coeurs-vaillants.garde@csp.qc.ca](mailto:coeurs-vaillants.garde@csp.qc.ca)

### Visiteurs dans l'école

Tout visiteur qui entre dans l'école doit le faire par la porte principale seulement (administration) et se présenter au secrétariat. Personne ne peut circuler dans l'école sans une autorisation, car nous tenons à la sécurité de nos élèves.

### Entrée du service de garde

Les parents qui viennent reconduire et chercher leur enfant entre 7h00 et 18h00 doivent circuler par l'entrée principale de l'école et utiliser le stationnement situé entre l'école et l'aréna. Par mesure de sécurité, aucun parent ne doit circuler dans l'école et dans les corridors sans autorisation.

### Soirée de rencontre avec les enseignants

Veuillez noter la date des rencontres avec les enseignants :



**De 1<sup>re</sup> année à 6<sup>e</sup> année le mercredi 13 septembre 2017 à 18 h 45 :**  
dans le gymnase, présentation du personnel enseignant, des spécialistes d'anglais, de musique et d'éducation physique ainsi que de la technicienne du service de garde.

**19 h15 à 20 h 15:** dans la classe, réunion avec l'enseignante de votre enfant

**20h15 :** dans le gymnase : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

### Assemblée générale des parents

L'assemblée générale des parents se tiendra le **mercredi 13 septembre 2017 à 20h15** dans la salle polyvalente de l'école près de l'entrée principale. Vous êtes les bienvenus pour la formation du nouveau conseil d'établissement de l'école pour l'année scolaire 2017-2018.

### Portes ouvertes

Le jeudi 21 septembre 2017 de 19 h à 21 aura lieu des portes ouvertes à l'école secondaire le Carrefour au 123 chemin du Petit-Bois, Varennes pour les élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année.

### Journée pédagogique

**Le vendredi 22 septembre est une journée pédagogique** inscrite au calendrier scolaire.

Seuls les élèves inscrits au service de garde lors de cette journée pourront se prévaloir de ce service.

### Photo scolaire

La photo scolaire aura lieu soit **le mercredi 13 septembre ou le jeudi 14 septembre 2017**. L'horaire pour le groupe de votre enfant vous parviendra par l'entremise de son enseignante.



### Absence et retard

Il est très important d'aviser le secrétariat de l'école si vous prévoyez que votre enfant sera absent ou en retard, et ce **avant 8h05 le matin**. Si vous laissez le message sur la boîte vocale (450-655-5738 poste 1), il faut préciser le nom de l'enfant, son groupe ainsi que le motif de l'absence. Si votre enfant fréquente le service de garde ou le service aux dîneurs, il est aussi important d'aviser le service de garde au poste 2.



### Objets perdus

Nous regroupons les objets et vêtements perdus près de l'entrée principale. Les élèves sont informés régulièrement de l'importance d'aller vérifier si leur objet perdu s'y trouve. Malgré cela, plusieurs vêtements et objets s'accumulent. Afin de faciliter leur récupération, nous vous demandons **d'identifier les effets personnels de vos enfants**. Vous pouvez aussi venir jeter un coup d'œil dans le bac des objets perdus après avoir obtenu l'autorisation de la secrétaire ou de la personne responsable de l'accueil au service de garde. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

### Surveillance dans la cour d'école

Les élèves qui ne fréquentent pas le service de garde :

Le matin, les élèves doivent arriver dans la cour **entre 7h55 et 8h05** et le midi **entre 12h45 et 12 h 50**, car avant ces heures, il n'y a pas de surveillance. Nous vous remercions de respecter cet horaire. Durant ces deux périodes, les élèves doivent demeurer dans la cour d'école selon les aires de jeux attribués à chaque groupe d'âge.



### Sortie des élèves le midi

Si votre enfant dîne chaque jour à la maison, nous vous remercions de lui donner un point de rencontre à l'extérieur de l'école et de la cour d'école.

### Cour d'école

La surveillance dans la cour est une grande responsabilité. La sécurité de nos élèves nous tient à cœur. Pour continuer de mener à bien cette tâche, nous avons besoin de votre collaboration. D'abord, nous vous demandons **de ne pas rester dans la cour le matin lorsque vous venez conduire vos enfants**. Les intervenants ne peuvent connaître tous les parents et cela crée un inconfort et un risque qu'un

**inconnu se glisse parmi les adultes présents dans la cour. Nous vous demandons également de ne pas venir dans la cour avec vos animaux de compagnie.** Cette demande n'a rien à voir avec notre amour ou non des animaux, mais est plutôt reliée à des questions de santé et de sécurité. Il peut y avoir des problèmes liés aux allergies et aux blessures potentielles.

### Sécurité

En ce début d'année, il est important de rappeler aux enfants certaines mesures de sécurité à adopter sur le chemin de l'école (utiliser la piste cyclable pour ceux qui viennent à vélo, traverser aux intersections, ne pas suivre un inconnu ou monter dans sa voiture, respecter les consignes de la brigadière scolaire...).

Nous vous rappelons aussi que, dans la cour d'école, par mesure de sécurité, les cyclistes doivent descendre de leur bicyclette et ne pas circuler en planche à roulettes, en trottinette ou en patins à roues alignées.

### Facebook et la prise de photos par les élèves ou par les parents

Au cours de l'année, plusieurs sorties ou activités sociales sont prévues pour nos élèves. Plusieurs d'entre eux possèdent un appareil permettant de prendre des photos. Nous avons constaté par le passé que des photos prises lors de tels événements se retrouvent sur des pages Facebook ou sont échangées par courriel.

Or, il nous apparaît important de rappeler que la Charte des droits et libertés garantit le droit à l'image, ce qui signifie qu'il est interdit de mettre en ligne ou de diffuser la photo d'une personne (même une photo qui apparaît positive ou neutre), sans le consentement de cette personne ou du parent lorsqu'il s'agit d'un mineur. L'école ne détient pas de consentement signé par les parents des élèves pour une telle diffusion de photos de leurs enfants sur les médias sociaux.

Le personnel de l'école sera donc particulièrement vigilant sur cette question lors des activités scolaires. Il est possible qu'il soit demandé aux élèves ainsi qu'aux parents bénévoles présents de ne prendre aucune photo, si les circonstances le justifient.

Nous vous remercions de votre compréhension à ce sujet.

### Stationnement interdit

Il est interdit de stationner dans l'espace réservé aux autobus (débarcadère d'autobus à l'avant de l'école) et ce, en tout temps. Il est aussi interdit de se stationner sur la rue Bourgchemin face à l'école. Nous vous prions d'utiliser le stationnement entre l'école et l'aréna et le débarcadère adjacent près de la piste cyclable sur le côté de l'école. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

### Carrefour giratoire

Un nouveau tronçon a été installé dans le carrefour giratoire qui mène à la rue Bourchemin devant l'école. La ville rappelle à tous les citoyens qu'il est interdit de circuler à pied et à vélo sur la rue Bourchemin, entre le carrefour giratoire et le parc canin menant devant l'école. Tous les élèves qui viennent à pied ou à vélo à l'école doivent utiliser le sentier polyvalent prévu à cet effet, longeant l'école, passant à travers le parc Antoine-Pécaudy et dans les rues adjacentes jusqu'à la rue St-Antoine coin des Ormes où il y a une brigadière.

Le Code de la sécurité routière prévoit des règles à respecter pour les piétons et les cyclistes afin de leur assurer des déplacements sécuritaires. Le non-respect de ces règles peut entraîner l'imposition d'une amende. Il en va de la sécurité de vos enfants.

### Vaccination

Comme tous les ans, nous vaccinerons les élèves de 4e année avec le vaccin Twinrix contre l'hépatite A et B ainsi qu'avec le vaccin Gardasil contre le virus du papillome humain pour tous les élèves (filles et les garçons). La vaccination aura lieu le mercredi 1<sup>er</sup> novembre AM. Les élèves de la 4e année recevront un formulaire d'autorisation à faire signer par les parents. Nous apprécierions un retour rapide du formulaire afin de bien préparer notre clinique de vaccination. La 2e dose des rappels aura lieu le mercredi 2 mai 2018 AM.

### Transport et places disponibles

Ce service est organisé par la Commission scolaire au coût de **155,00\$ pour l'année scolaire**. Si vous voulez vous prévaloir de ce privilège, il faut remplir le formulaire « Demande de transport scolaire en place disponible » **avant le 21 septembre 2017 et les frais exigés doivent être effectués en totalité au moment de la demande**. Ce formulaire est disponible au secrétariat de l'école. Suite à votre demande, veuillez prendre note que vous serez informés au cours du mois d'octobre si cette demande est acceptée. La préférence est toujours accordée aux élèves du premier cycle.

### Transport des élèves du préscolaire

Par mesure de sécurité, il est demandé à tous les parents dont l'enfant fréquente la **maternelle** qu'un adulte attende l'enfant à l'arrêt d'autobus, à sa descente.



[Rendez-vous sur le site Web pour les infos de la rentrée](#)

Pour en savoir plus sur les services de l'organisation qui accueille votre enfant, nous vous invitons à vous rendre sur le site Web de l'école à l'adresse [descoeursvaillants.csp.qc.ca](http://descoeursvaillants.csp.qc.ca) ou celui de la commission scolaire en cliquant sur

<http://csp.ca> Vous y trouverez l'Info-rentrée 2017-2018 soit des renseignements utiles sur le transport scolaire, les fermetures d'école lors d'intempéries, la participation des parents, le calendrier scolaire, les projets particuliers des écoles secondaires, le protecteur de l'élève et beaucoup plus!

### Service aux parents et Protecteur de l'élève

Les élèves ou leurs parents qui vivent une situation insatisfaisante sont invités à en discuter avec le membre de l'équipe-école qui est impliqué dans cette situation. Si cela ne permet pas de trouver une solution, nous vous invitons à communiquer avec la directrice de l'école. Si l'insatisfaction demeure, vous pouvez communiquer avec le Service aux parents de la Commission scolaire et ultimement, avec le Protecteur de l'élève. Tous les renseignements nécessaires sont disponibles sur le site Web de la Commission scolaire à l'adresse <http://csp.ca> sous l'onglet Parents.

### Dons

Comme nous voulons offrir le plus de diversité possible à nos élèves, il est possible de nous faire don de jeux éducatifs, livres, matériel d'art, équipement sportif, vélos stationnaires, équipement informatique, etc. pour l'ensemble des élèves de l'école, le service de garde, le service aux dîneurs ou pour la classe de votre enfant.

### Paiement par internet

Vous pouvez effectuer vos paiements par internet pour le service de garde/service aux dîneurs et les effets scolaires/activités parascolaires de l'école. Attention, le numéro de référence qui apparaît sur vos factures n'est pas le même pour ces deux services. Voici la nomenclature que vous retrouverez pour les institutions bancaires.

#### **Institutions financières Banque Laurentienne**

**CIBC  
TD**

**Scotia**

**BMO**

Tangerine

**Desjardins FR**

**Desjardins AN**

**Banque Royale**

#### **Service de Garde**

COMM SC. DES PATRIOTES (GARDE)

C.S. Patriotes – Service Garde  
Commission scolaire des Patriotes –  
Service de garde  
CS DES PATRIOTES SERVICE DE GD

CS Des Patriotes-Services de Garde

CS Des Patriotes-Services de Garde

Commission scolaire des Patriotes -  
Service de garde

Commission scolaire des Patriotes -  
Daycare center  
COMM SCOL DES PATRIOTES-SERV  
GARDE

#### **Effets scolaires**

CM SC DES PATRIOTES-  
EFF.SCOL.

C.S. Patriotes – Effets Scolaires  
Commission scolaire des  
Patriotes – Effet scolaire  
CS DES PATRIOTES EFFETS  
SCOLAIRES

Commission scolaire des  
Patriotes - Effet Scolaire

Commission scolaire des  
Patriotes - Effet Scolaire

Commission scolaire des  
Patriotes – Effet Scolaire

Commission scolaire des  
Patriotes – School item

CS des Patriotes – Effet scolaire

### Rentrée scolaire 2017 – Assurance-accident écolier (assurance scolaire)

Il est suggéré de souscrire à une assurance-accident au bénéfice de chacun de vos enfants d'âge scolaire auprès d'un assureur privé. En effet, la CSP détient une assurance responsabilité civile, mais elle ne détient aucune assurance-accident pour ses élèves. C'est la responsabilité des parents de souscrire à ce type d'assurance. Ainsi, si un dommage corporel survient à un élève et qu'à la suite d'une enquête, il appert qu'il s'agit d'un événement accidentel, la responsabilité de la CSP ne sera pas engagée puisqu'aucune faute ou négligence n'a été commise par le ou les préposés de la CSP (employés et bénévoles). En conséquence, les réclamations présentées aux assureurs (traitement d'orthodontie, location de béquilles, etc.) ne seront pas remboursées. Dans le cas où l'élève bénéficierait d'une assurance-accident souscrite par ses parents, celle-ci pourrait payer de tels frais, si les éléments de la couverture le prévoient.

### Agrandissement de l'école des Cœurs-Vaillants

À l'occasion de son passage le 23 août dernier au centre administratif de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), la députée de Vaudreuil, Mme Marie-Claude Nichols, au nom du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, M. Sébastien Proulx, a annoncé que la CSP est autorisée à réaliser trois nouveaux projets visant à accueillir un plus grand nombre d'élèves sur son territoire, dont l'agrandissement de l'école des Cœurs-Vaillants. Cet agrandissement permettra l'ajout d'une classe d'éducation préscolaire, de six classes d'enseignement primaire et l'agrandissement du gymnase. L'aide financière accordée pour ce projet (incluant une bonification possible pour la réussite éducative) sera de 6,23 M\$. Ce projet devrait être terminé pour accueillir les élèves en septembre 2019.

### Module de jeux

Grâce à nos campagnes de financement des dernières années, à la subvention du ministère de l'Éducation par le programme « embellissement de la cour d'école » ainsi qu'à la contribution de nos partenaires, la caisse Desjardins de Contrecoeur-Verchères et la ville de Contrecoeur, un module de jeux de style psychomoteur sera installé à l'automne 2017 dans la cour. Le coût de ce module de jeux s'élève à 77 000\$. Merci à tous nos partenaires et à vous chers parents pour votre contribution à ce beau projet!

### Documents importants de la rentrée

Vous avez reçu des documents importants. Il est essentiel d'en prendre connaissance et de retourner à l'école, le plus tôt possible, les documents à compléter et à signer, s'il y a lieu. Voici la liste des documents reçus :

- Communication par courriel
- Guide d'informations pour les parents (à conserver)
- Calendrier scolaire 2017-2018 (horaire de l'école à l'endos)- à conserver
- Contrat d'utilisation du réseau internet
- Formulaire d'autorisation d'utiliser des informations personnelles
- Demande de bénévoles
- Demande de bénévoles à la bibliothèque de l'école
- Les maladies infectieuses en milieu scolaire
- Instructions concernant la distribution ou l'administration de médicaments
- La rentrée scolaire, c'est aussi les poux
- Fiche urgence santé (**document à retourner obligatoirement à l'école dès demain**)
- **Facturation des effets scolaires (paiement dû pour le 8 septembre 2017)**

Nous tenons à remercier La Maraîchère de Contrecoeur pour nous avoir fait don des délicieuses pommes offertes à tous les élèves lors de la rentrée scolaire le 31 août 2017.



Bonne rentrée scolaire 2017-2018 et bon mois de septembre à tous!

La direction



# Septembre 2017

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
				1
4 Congé Fête du Travail	5	6	7	8 Échéance pour le paiement des effets scolaires
11	12	13 Photos scolaires   18h 45 Rencontre de parents  20h15 Assemblée générale de parents	14 Photos scolaires 	15
18	19	20	21	22 Journée pédagogique
25	26 19h CÉ	27	28	29